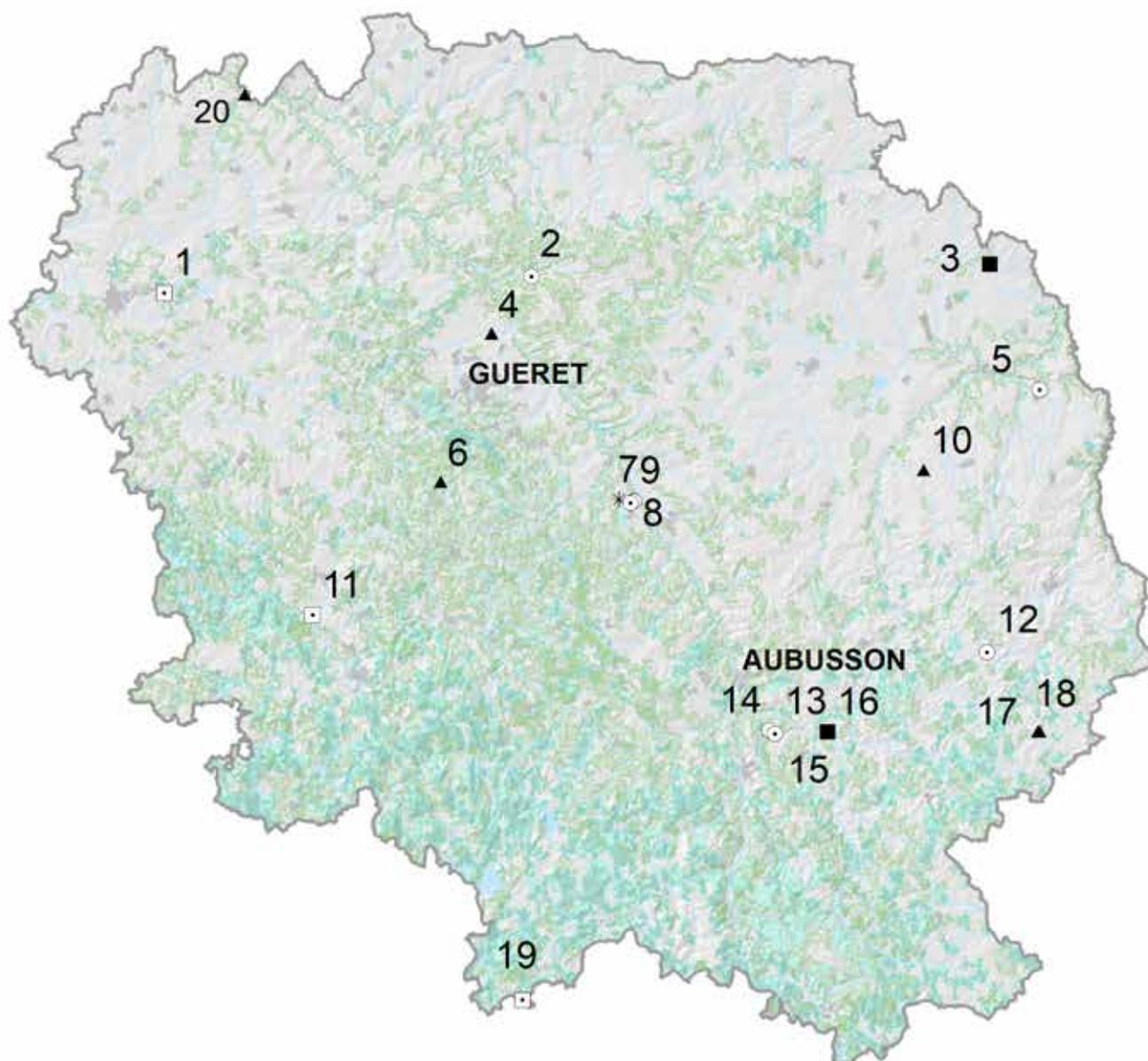


NOUVELLE-AQUITAINE CREUSE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2	0	2	0
----------	----------	----------	----------



- fouilles préventives
- fouilles programmées
- ▲ diagnostics / sondages
- prospections / relevés / analyses études documentaires
- * P.C.R.



N°						N°	P.
12-3921	AHUN	Le Cruzet	MANIQUET Christophe	INRAP	PRT	8	156
12-3963	LA CHAPELLE-TAILLEFERT	Aménagement du centre bourg	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	6	156
12-3960	CROZANT	Château de Crozant	LEROUX Laure	INRAP	PRM	20	157
12-3913	FAUX-LA-MONTAGNE	Villa de Chatain	DAVIGO Gentiane	BEN	FPR	19	160
12-3901	MERINCHAL	Centre-bourg	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	17	162
12-3902	MERINCHAL	Rues du Ciment, du Marché, des Pêcheurs, de la Garenne, de Beauvais et Pas Forge	GUILLIN Sylvain	INRAP	OPD	18	163
12-3935	MOUTIER ROZEILLE	Eglise Saint-Hilaire	ROGER Jacques	MC	PAN	13	163
12-3936	MOUTIER ROZEILLE	Eglise Saint-Martin	ROGER Jacques	MC	PRT	14	164
12-3943	MOUTIER ROZEILLE	6 place de l'église	METENIER Frédéric	INRAP	OPD	15	166
12-3882	NEOUX	Centre-bourg	METENIER Frédéric	INRAP	FP	16	166
12-3728	SAINT-DIZIER-MASBARAUD	Murat-les-Tours	JONVEL Richard	COL	FPR	11	167
12-3932	SAINT-FIEL	Rue des Verrines	DEVEVEY Frédéric	INRAP	OPD	4	170
12-3969	SERMUR	La Tour	JOUNEAU David	EP	SD	12	170
12-3918	LA SOUTERRAINE	Bridiers	BARET Florian	SUP	FPR	1	173
12-3966	VIERSAT	Le Bourg	LHERMITE Xavier	EP	FP	3	175

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 2 0

Antiquité

**AHUN
Le Crouzet**

Une deuxième campagne de prospection géoradar a été menée en 2020 à Ahun, mais malheureusement, le traitement des données par le prestataire était encore en cours lors du rendu du rapport d'activités du PCR, ce qui n'a pas permis d'exploiter archéologiquement les résultats de la campagne. Toutefois, les premières images transmises permettent d'envisager que, contrairement à la campagne de 2019, l'emprise s'insère effectivement au sein de l'agglomération antique. Les résultats obtenus en 2020 sont encourageants

dans la mesure où les premières informations fiables concernant le vicus antique d'Acitodunum sont mises en évidence. Même si la densité d'occupation ne peut pas être considérée comme exceptionnelle, il apparaît que nous sommes bien au sein de l'agglomération secondaire, qui semble se développer le long de deux voies orientées nord-sud, correspondant aux cheminements encore en usage.

Maniquet Christophe

*Antiquité
et Moderne*

**LA CHAPELLE-TAILLEFERT
Aménagement du centre-bourg**

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur deux rues de la commune de La Chapelle-Taillefert, dans le département de la Creuse. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à réaménager le centre-bourg et en particulier la rue des Remparts et la rue de l'Église. La prescription concerne une superficie proche de 500 m². Les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique parmi lesquels l'occupation médiévale et la fortification du bourg.

Trois tranchées mécaniques ont été réalisées. Aucune de ces tranchées n'a permis d'atteindre les formations naturelles. Cela s'explique par la puissance des apports de matériaux mais aussi et surtout par le fait que l'exiguïté de la parcelle ne permettait pas de stocker ces déblais.

Les tranchées 1 et 3 sont caractérisées par des apports de matériaux hétérogènes correspondant à

un remblaiement de la parcelle. Il ne nous a pas été possible de déterminer la présence ou l'absence de vestiges antérieurs à ces apports. La tranchée 2 livre les vestiges de deux maçonneries superposées l'une à l'autre. Elles se développent selon un axe nord-sud. La plus récente de ces deux constructions présente une largeur de 1,10 m, elle est associée à une couche d'occupation charbonneuse.

Le mobilier recueilli lors de cette intervention est en majeure partie constitué de fragments de céramiques. Le remblai US1003 livre deux tessons dont la lèvre d'un vase relevant de la période moderne. En revanche, les tranchées 1 et 2 ont permis de recueillir des tessons attribuables à la période antique et plus particulièrement au Haut-Empire.

Méténier Frédéric

CROZANT

Château de Crozant

À la confluence de la Sédelle et de la Creuse, les vestiges du château de Crozant se répartissent en trois cours sur un éperon de près de 400 m de longueur (fig. 1). La cristallisation des vestiges conservés en élévation achevée, le Syndicat Mixte pour la sauvegarde et la valorisation des Ruines de la citadelle de Crozant a engagé un projet de valorisation du site en concertation avec les services du Ministère de la Culture, priorité étant donnée à l'amélioration de la circulation des visiteurs. Afin de guider ce projet, le Service Régional de l'Archéologie a prescrit une étude préalable comprenant une série de sondages dans la première cour du château, ou avant-cour, qui n'avait jamais fait l'objet d'investigations archéologiques jusqu'alors, hormis une opération concernant la première porterie.

La fouille menée dans le prolongement de la courtine nord de l'avant-cour a livré les vestiges d'une seconde porterie, constituant un châtelet d'entrée formée d'une tour en fer-à-cheval, sans doute équipée d'archères, et d'une tourelle hémicirculaire pleine surplombant l'escarpement occidental. Elles circonscrivent un passage de 3,5 m de largeur, clôt par une porte à double battant adossée à un arc à double voussure (fig. 2) Cette seconde porterie jalonnait une voie

charretière cheminant le long du flanc occidental de l'éperon. Une datation radiocarbone effectuée dans les mortiers de la tour en fer à cheval situe la réalisation de ce châtelet et de la courtine attenante entre 1120 et 1220, les investissements nécessaires suggérant une attribution aux Plantagenêt, qui acquièrent le site en 1177, ou aux Lusignans, auxquels les précédents le concèdent en 1200.

Des similitudes techniques rapprochent cette enceinte des courtines qui clôturent la cour au sud. D'un bâti homogène, l'enceinte méridionale est adossée au châtelet d'entrée de la première porterie, entre la fin du XIIe siècle et le début du XIIIe siècle (fig. 3). Son prolongement par un escalier droit laisse supposer un accès à l'étage du châtelet, sinon à un hord portant un chemin de ronde et couronnant la courtine méridionale. Les investigations ont également porté sur la partie nord-ouest de la porterie, afin de confirmer l'existence d'une tour en avancée vers l'ouest, dont l'existence est déduite d'un imposant mur de 12 m de longueur pour 4 m de largeur incluant une galerie intramurale. Les sondages attestent d'un développement du dispositif vers l'est, mais les réaménagements ultérieurs n'autorisent guère plus



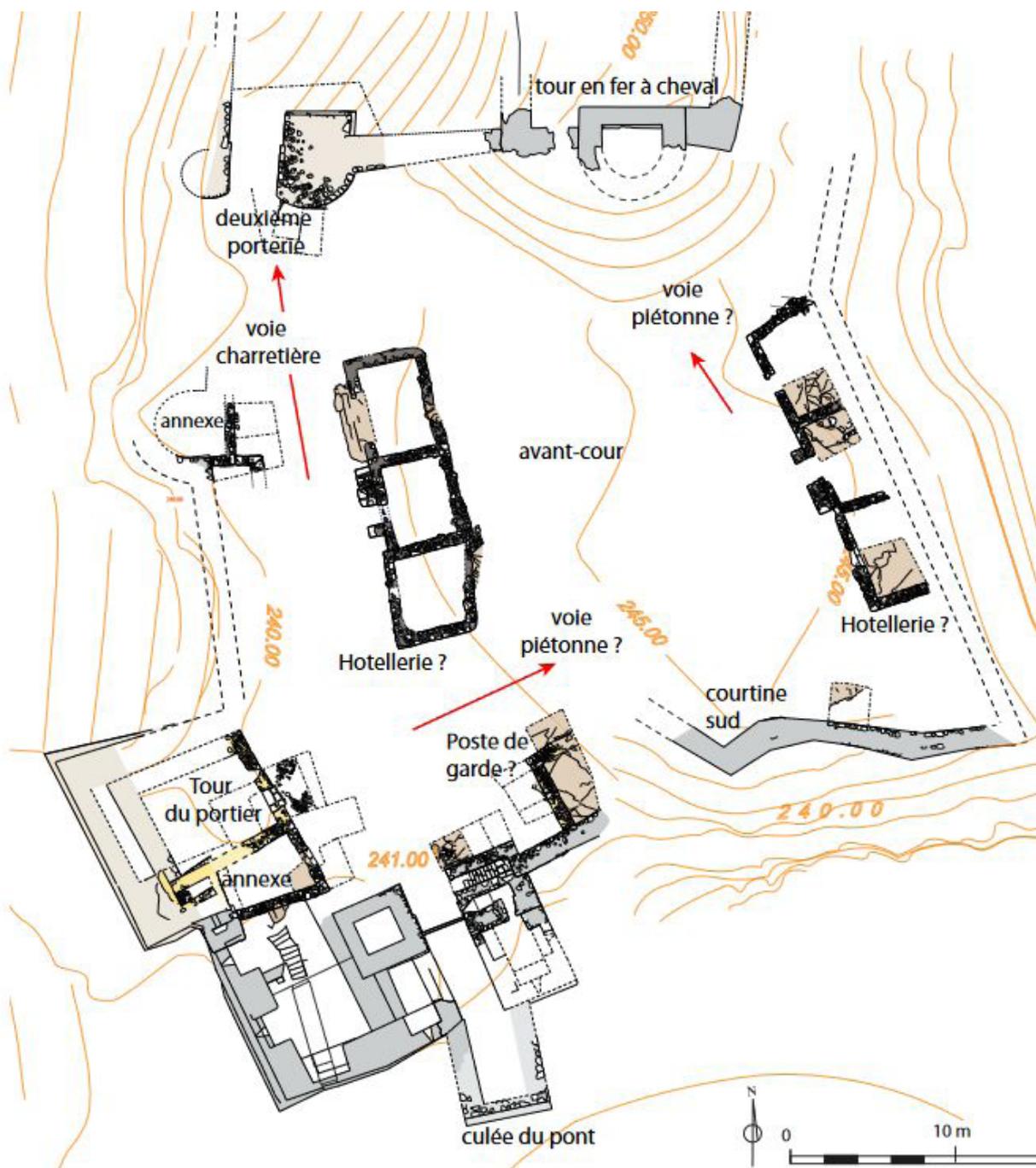
Château de Crozant - Vue aérienne du château depuis le sud, vue par drone (M. Canivet)

de conjectures en l'état actuel des connaissances. À l'exception des fortifications, l'occupation de l'avant-cour aux XII-XIII siècles n'a guère livré de témoignages, suggérant une fonction essentiellement défensive pour cette avant-cour, à valeur de sas ou de glacis.

Cet espace est pourtant largement investi à la fin du Moyen Âge, avec la construction de deux bâtiments tripartites disposés à l'ouest et à l'est de la cour, de plan et de dimensions remarquablement similaires, et qui dénotent en outre un souci de distinction sociale, avec une emprise de plus de 18 m de longueur et la présence d'un étage (fig. 4). La fouille partielle du bâtiment oriental évoque un bâtiment polyvalent,

comprenant un cellier, un lieu de consommation alimentaire et une pièce où étaient abrités des éléments d'harnachement. Le bâtiment occidental, proche de la seconde porterie du château, évoque une organisation sensiblement similaire, intégrant notamment un espace bâti ouvert sur la voie par une porte charretière. Les caractéristiques de ces deux bâtiments et leur positionnement dans la topographie laisse envisager une possible fonction d'hôtellerie, à destination de voyageurs ou de commerçants de passage à Crozant, relevant toutefois du commun, d'après leurs rejets de consommation.

Les anciennes fortifications sont également réinvesties, soit transformées en de probables annexes,



CROZANT - L'avant-cour du château de Crozant à la fin du Moyen Âge d'après les relevés et dessins de P. Stéphane, I. Rougier, J. Denis, P. Bouvart, M. Chaillou et M. Canivet (A. Vanexem et L. Leroux)

soit pour aménager un possible poste de garde contre la courtine méridionale. Une transformation importante intervient aux XIV-XVe siècle concernant la première porterie, avec l'édification d'un bâtiment contre l'ouvrage doté d'une galerie intramurale. Ce nouvel édifice, de 8,3 m de longueur d'est en ouest pour 6,8 m du nord au sud, comprenait au moins un étage, et son effondrement a livré de nombreuses épaves lapidaires dénotant un souci d'ostentation architecturale. Cette différenciation sociale de son occupant se perçoit également par l'usage d'une vaisselle en verre et la consommation d'animaux jeunes, spécifiques à ce secteur ; conjugué au positionnement de cet habitat, ces indices l'identifient au portier du château, vraisemblablement issu de la petite noblesse et dont les textes mentionnent l'existence à la fin du Moyen Âge. Avec le receveur et le châtelain, ils président une

petite administration locale afin d'exploiter les domaines seigneuriaux associés au château. Par ces réalisations, se révèle l'intervention, jusqu'alors largement méconnue, des Bourbons au château de Crozant.

Les bâtiments tripartites sont abandonnés avant la fin du XIVe siècle, tandis que la tour du portier et son annexe, sans doute dédiée au stockage, sont occupés jusque dans les premières décennies du siècle suivant, avant qu'un brutal effondrement, aux causes encore inconnues, mette un terme soudain à cette occupation. Après la trahison du connétable de Bourbon et la confiscation de ses terres dans les années 1520, ne subsiste à Crozant que son châtelain, jusqu'au siècle suivant.

Leroux Laure



CROZANT - Châtelet d'entrée de la seconde porterie, détail des parements de la tour est (L. Leroux)



CROZANT - Vue zénithale du bâtiment oriental, vue par drone (M. Canivet)

FAUX-LA-MONTAGNE

Villa de Chatain

Cette ultime campagne de fouilles fait suite aux sondages conduits en 2016 et aux trois précédentes campagnes de fouilles réalisées en 2017, 2018 et 2019. Elle s'est poursuivie au sein de l'emprise ouverte depuis 2017. Seul le secteur 1 a fait l'objet d'un petit agrandissement, les autres secteurs n'ont pas été touchés. L'emprise de fouille représente désormais 356 m².

■ Le secteur 1

Lors de cette dernière campagne, les fouilles du secteur 1 se sont principalement concentrées au nord de l'emprise, là où des extensions avaient été réalisées en 2019. Une petite extension a été réalisée afin de confirmer la présence d'un angle de mur, supposé sur les résultats de la prospection géoradar réalisée en 2016.

Les fouilles dans le secteur 1 se sont concentrées au nord du mur M 1.24, dans la pièce 6 et dans la pièce 7. Pour la pièce 6, la seconde moitié a été fouillée, mettant au jour une seconde banquette

(M 1.29) présente le long du mur M 1.02 et faisant face à la banquette M 1.28. Une nouvelle pilette de briques en H a été observée ainsi que la structure ST 1.18 composée d'une brique en double H supportant une dalle de suspensura (des TCA situées sous et sur la brique en double H permettent de caler l'installation). Cet aménagement nous a ainsi permis de comprendre l'utilisation des briques en double H. Celles-ci faisaient donc partie du système d'hypocauste de la pièce (si elle avait une première utilisation, celle-ci reste encore inconnue).

Dans la pièce 7, un sondage a été réalisé au niveau de l'angle des murs M 1.02 et M 1.24 et a mis en évidence les fondations de ces deux murs ainsi que celles du mur M 1.27. Le sondage nous a indiqué que les fondations reposaient toutes sur le substrat granitique. Celles du mur M 1.27 sont fondées légèrement plus profondément que les deux autres. Toujours dans la pièce 7, l'ouverture dans le mur M 1.24 a été entièrement dégagée mais n'a pas permis



FAUX-LA-MONTAGNE - Plan en 2020 (G. Davigo)

de mettre en évidence les restes d'aménagement de seuil, celui-ci a été détruit ou récupéré en totalité.

La fouille le long du mur M 1.24, côté nord, a mis au jour un troisième praefurnium (de type III, avec canal de chauffe dans la chambre de chauffe ; Bouet 2003 : 241) permettant de chauffer la pièce 6.

La récupération des éléments de placage présents dans la pièce 5 a mis en évidence la présence de petits fragments de sol encore conservés. Ceux-ci étaient constitués de plaques en calcaire blanc de forme géométrique (celles retrouvées étaient triangulaires).

■ **Le secteur 2**

Seules deux zones du secteur 2 ont fait l'objet d'une fouille durant cette dernière campagne. La première s'est concentrée au sud du dallage ST 2.04 et au niveau du prolongement du mur M 2.03. Les résultats obtenus laissent supposer que le dallage ST 2.04 repose sur un niveau de blocs de granite plus petits et non équarris, lui-même reposant, soit sur les premiers niveau d'arène granitique, soit sur un remblai ayant peut-être servi à niveler la zone. Dans le prolongement du mur M 2.03, qui s'arrête au même niveau que la fin du dallage ST 2.04, nous avons pu constater la présence d'une installation liée à la terre. Celle-ci, faite de blocs de granite plus ou moins taillés selon les modules et

liés avec un mortier composé majoritairement de terre, se poursuit dans la berme sud. Il n'a pas été possible de déterminer sa fonction ni de dater son installation. Aucune installation de ce type n'a été observée dans le prolongement du mur M 2.04 qui délimite le dallage ST 2.04 côté-est.

La seconde zone fouillée a consisté en un sondage installé le long de la berme nord. Le but de celui-ci était de déterminer si la stratigraphie profonde observée au centre du secteur 2 et dans le secteur 4 s'observait de manière similaire de ce côté de la fouille. Ce sondage a également permis d'obtenir un profil Est-Ouest complet de la zone de fouille.

Pour le secteur 4, une petite extension au nord a été réalisée afin de vérifier la présence d'un mur orienté est-ouest formant un angle avec le mur M 4.10 et fermant le Bâtiment 2. Un nettoyage de la berme témoin et un dégagement du parement ouest du mur M 2.06 ont également été effectués.

Cette dernière campagne nous a donc permis de confirmer la présence d'un troisième praefurnium permettant de chauffer exclusivement la pièce 6. Cette découverte porte ainsi à 3 le nombre de praefurnia présents dans les thermes de Chatain, chacun chauffant une seule pièce. La fouille complète de la pièce 6 nous a



FAUX-LA-MONTAGNE - Vue aérienne par drone (F. Baret)

permis de mieux comprendre le système d'hypocauste en place et l'utilisation des briques en double H (utilisées en tant que pilette) bien que leur utilisation primaire reste inconnue. Nous avons également pu constater que le Bâtiment 2 (bâtiment rectangulaire du secteur 2) se compose en fait de deux espaces : la cour, observée dès le début des fouilles, et un autre situé au nord, dont la fonction reste actuellement inconnue. Nous avons cependant pu noter que les niveaux de circulation de ces deux espaces étaient différents, du moins à la fin de l'occupation du site. En effet, celui de l'espace situé au nord semble inférieur à celui de la cour et devait plutôt correspondre au niveau de circulation lié à l'utilisation du troisième praefurnium. Cela reste bien entendu hypothétique car il n'a pas été atteint.

L'entrée du bâtiment thermal n'a malheureusement pas pu être retrouvée.

L'ouverture dans le mur M 1.24 permettant d'accéder à la pièce 7 semble peu probable comme entrée car elle se trouve tout près du troisième praefurnium et aucune délimitation physique permettant d'isoler le foyer de cette ouverture n'a été observée. Le bâtiment s'étendant vers l'ouest, on peut, peut-être, envisager une entrée de ce côté-ci.

Bien que finement documenté depuis maintenant 5 ans, le plan des thermes antiques de Chatain n'a donc pas encore été totalement reconnu et de nombreuses questions subsistent encore. Une nouvelle prospection géoradar sur l'ensemble de la parcelle CH 73 ainsi que sur la parcelle CH 36 permettra vraisemblablement de compléter, au moins en partie, le plan de l'occupation globale présente à Chatain.

Davigo Gentiane

Époques médiévale, moderne
et contemporaine

MERINCHAL Centre-bourg

La commune de Mérinchal se situe à l'extrémité orientale de la Creuse à moins de 4 km du Puy de Dôme. Le bourg est à une altitude moyenne de 720 m NGF avec deux points légèrement plus hauts que sont l'église et le cimetière actuel.

L'opération archéologique, prescrite par le service régional de l'Archéologie, s'est déroulée sur la place du Marché de Mérinchal en amont d'un projet de reprise de cette place. Cette opération a été menée en même temps qu'un autre diagnostic rues du Ciment, du presbytère et de la Garenne.

Deux tranchées de 32 m (Tr1) et 27,5 m (Tr2) de longueur ont été mises en œuvre sur un axe est-ouest avec, pour la seconde tranchée, deux extensions vers le sud. La surface de ces deux ouvertures représente un peu plus de 12,8 % de la zone prescrite.

Au terme de l'étude, force est de constater que les deux tranchées mises en œuvre n'ont pas apporté d'informations pertinentes pour la commune acceptée la découverte d'une sépulture singulière.

En effet, l'opération archéologique a exhumé une partie de l'ancien cimetière donné par les textes comme fonctionnant de la fin du XVIIe siècle au début du XXe. Le peu de restes céramiques mis au jour dans les divers complements des structures funéraires vient confirmer la documentation. L'ensemble des sépultures s'inscrit de surcroît dans le schéma traditionnel d'un cimetière paroissial tant sur la gestion de l'espace que sur les méthodes de mises en terre.

Enfin, le plus intéressant est sans conteste la découverte des restes d'un caveau contenant un

cercueil en zinc. Si le corps du défunt n'a pas été retrouvé, exceptés quelques éléments de la main, celui-ci pourrait bien être un jeune soldat de Mérinchal. Un faisceau d'indices a en effet permis de proposer le nom d'un soldat de 21 ans mort en Algérie en 1871.

Guillin Sylvain



Sépulture F45 dans un cercueil couvert en zinc, vue vers l'ouest

MERINCHAL

Rues du Ciment, du Marché, des Pêcheurs, du Presbytère, de la Garenne, de Beauvais et Pas Forge

La commune de Mérinchal se situe à l'extrémité orientale de la Creuse à moins de 4 km du Puy de Dôme. Le bourg est à une altitude moyenne de 720 m NGF avec deux points légèrement plus hauts que sont l'église et le cimetière actuel.

En amont de l'aménagement de l'assainissement dans ce bourg, le service régional de l'Archéologie a prescrit un diagnostic archéologique sur l'ensemble des rues concernées. Neuf sondages ont donc été prédisposés lors d'une réunion commune avec le service en fonction des contraintes techniques, bâties et du projet d'aménagement.

L'opération s'est déroulée du 15 juin au 1er juillet 2020 avec un trinôme d'archéologues assisté d'une pelle 8 t et de son chauffeur.

Au terme de l'opération, force a été de constater que sur les 9 sondages effectués, un seul s'est révélé

réellement intéressant. Ce dernier, dans la rue de la Garenne a en effet permis d'observer ce qui semble bien être une voie gallo-romaine. Si les diverses études documentaires antérieures situaient bien la voie antique d'Évaux à Ussel comme passant par Mérinchal, nulle fouille archéologique n'avait permis de la situer exactement.

Cette voie est restée à priori un axe majeur de Mérinchal si l'on en juge par la création au Moyen Âge puis à l'époque moderne de deux nouvelles voies venues sceller ce niveau de circulation antique. Enfin, sa morphologie s'apparente à celle fouillée à La Celle-d'Auvergne, pour laquelle une datation néolithique a été proposée, ce qui ouvre l'hypothèse d'une voie plus ancienne.

Guillin Sylvain

MOUTIER-ROZEILLE

Église Saint-Hilaire

L'objectif annoncé dès 2019 de publier le plus rapidement possible les résultats scientifiques de la fouille du site de l'ancienne église Saint-Hilaire à Moutier-Rozeille a nécessité une demande de programme d'études échelonné sur plusieurs années. Cette première année rend compte des travaux et études effectués : étude géomorphologique, étude carpologique, étude du mobilier céramique antique, étude des mortiers, C14, dessin du petit mobilier métallique.

L'étude de deux prélèvements sédimentaires au cœur même du site de Saint-Hilaire, expertisées par G. Vernet et A. Scholtes (INRAP), a permis de mettre en avant, dès la période protohistorique, un amendement des terres en lien avec des travaux agricoles, cette activité ayant activé une dynamique érosive locale. Pour le prélèvement à l'intérieur du mausolée, les couches au contact de l'occupation antique révèlent des traits pédologiques qui permettent de reconnaître un ancien sol piétiné, développé sous couverture, sur lequel ou à proximité duquel une aire de combustion a été active à un moment donné. Ces résultats

tendraient donc à associer dans un temps restreint sol de piétinement et bûcher funéraire. La structuration du niveau de sol, réalisée en ambiance sèche, indique un sol d'intérieur, développé sous couverture, protégé des contraintes climatiques. Ces observations permettent donc d'imaginer soit un piétinement durant la saison chaude, soit un mausolée déjà couvert ou protégé lors de la mise en place du bûcher.

Le travail mené par C. Hallavant sur l'ensemble des prélèvements carpologiques montre, pour les échantillons ayant révélé des graines, la prédominance du seigle, et ce quelle que soit la période concernée. Ce constat entre en résonance avec les connaissances régionales où le seigle fait figure de céréale phare en Limousin. Pour la période protohistorique, le spectre céréalier obtenu ici s'avère commun aux occupations de la région, mais reste néanmoins une rareté car peu d'exemples sont connus. Pour la période antique, les prélèvements sur les restes du bûcher funéraire n'ont pas montré la présence de graines, signifiant ici l'absence de tels dépôts alors qu'il est parfois possible de vérifier leur existence pour certaines tombes.

Enfin, pour la période médiévale, les prélèvements effectués dans le comblement des fosses-silos 294 et 460 ne forment pas les reliquats d'un ensilage qui aurait eu lieu dans ces contextes. Pour ceux issus des sols en terre battue retrouvés dans la nef, l'analyse a montré le nettoyage très approfondi dont ont fait l'objet les témoins céréaliers, invitant à penser qu'aucuns travaux agricoles n'avaient été fait sur place (battage, dépiquage, vannage, etc.) et que la nef devait servir à l'entreposage de récoltes prêtes à l'emploi, soit pour consommer, soit pour ensemercer.

Les études de L. Motta et V. Serrat sur le mobilier céramique de la période antique ont permis de montrer que toutes les familles et catégories de céramiques composant le faciès de l'occupation funéraire sont présentes sur le site, à savoir des sigillées de formes ouvertes et basses, des gobelets, des assiettes, de petites jattes, des cruches et plusieurs amphores de Narbonnaise. Ce travail sur le mobilier antique permet aussi de préciser la datation de l'utilisation du bûcher funéraire, dans un large milieu du II^e siècle, et, par voie de conséquence, de celle de l'enclos funéraire monumental.

Les quarante échantillons de mortiers et d'enduits analysés par S. Büttner ont permis de différencier quinze types de mortiers, dont sept sont des unicum. La très grande majorité des résultats sont en adéquation avec ceux de l'archéologie de terrain.

Les 12 datations au carbone ¹⁴C réalisées cette année ont permis d'attester la présence d'inhumations au cours des IX-XI^e s., jusque-là mal documentées. Il a également été possible de dater le four à cloche entre 887 et 1017 ap. J.-C., plaçant ainsi la construction de la nouvelle église dans un large Xe s.

Enfin, dans l'optique de la publication, l'année 2020 a aussi été mise à profit pour inventorier précisément les clous de cercueils dans chaque tombe en possédant (soit 226 tombes), permettant de commencer le travail sur ces architectures funéraires (type d'assemblage, forme, ...) et de préciser les besoins réels et raisonnés de détermination des essences pour l'année 2021.

Roger Jacques

MOUTIER-ROZEILLE Église Saint-Martin

Les opérations de recherche sur l'église Saint-Martin de Moutier-Rozeille sont étroitement liées aux investigations menées depuis 2007 sur le site de l'ancienne église Saint-Hilaire, située à moins de 300 m, mais en contre-haut de l'église Saint-Martin. La fouille archéologique a montré que le site de cette ancienne chapelle a été le théâtre d'une occupation prolongée dont l'origine remonte à la transition 1^{er}/2^eme âge du Fer, pour perdurer depuis l'époque antique jusqu'à la fin du XIX^e s. La faiblesse des sources écrites concernant Saint-Hilaire et les incertitudes concernant l'origine de la fondation du monastère Saint-Martin pouvait laisser penser que Saint-Hilaire avait été le lieu primitif de la première communauté monastique.

Pour essayer d'éclaircir ces conjectures et avant de pouvoir publier le résultat des fouilles archéologiques de Saint-Hilaire, il nous a paru important de reprendre le dossier de Saint-Martin par différentes approches.

Si, comme le montrent les sources écrites, le monastère prend naissance à la fin du IX^e s., rien n'indique les raisons ni le choix de cette fondation à

cet endroit précis. Au premier abord, cette implantation à proximité immédiate de l'église Saint-Hilaire ne semble pas judicieuse, à moins qu'elle ne soit justifiée par un contexte historique ou topographique antérieur. Nous pourrions avancer, pour justifier le choix de cet emplacement, la présence en ce lieu d'un ou de plusieurs édifices plus anciens, ruinés ou non, qui ont permis de s'approvisionner à moindre frais et rapidement en matériaux pour la construction d'un monastère. Dans cette hypothèse, la présence de vestiges gallo-romains dans ce secteur n'est pas à exclure, possiblement l'habitat en relation avec l'enclos monumental funéraire antique mis au jour à Saint-Hilaire. On peut également proposer, comme origine à ce monastère, une création plus tardive (époque mérovingienne) et l'existence en ce lieu d'un autre édifice religieux - à vocation baptismale ? On peut aussi imaginer la possibilité d'un mixte de ces deux propositions, à savoir la création un bâtiment mérovingien sur les ruines de constructions gallo-romaines.

Quelles que soient les raisons de cette implantation, il semble bien qu'une activité humaine ait été présente en ce lieu avant le monastère. La présence de terres cuites architecturales mises au jour lors de la création de l'assainissement sur la route départementale en 2005 ainsi que la présence de maçonneries évoquant une abside pourraient argumenter dans ce sens. De plus, des fragments de trachyte correspondant à des cuves de sarcophages ont été repérés à la base des maçonneries du transept sud : ces éléments viennent-ils de Saint-Hilaire ou ont-ils été récupérés sur place ?

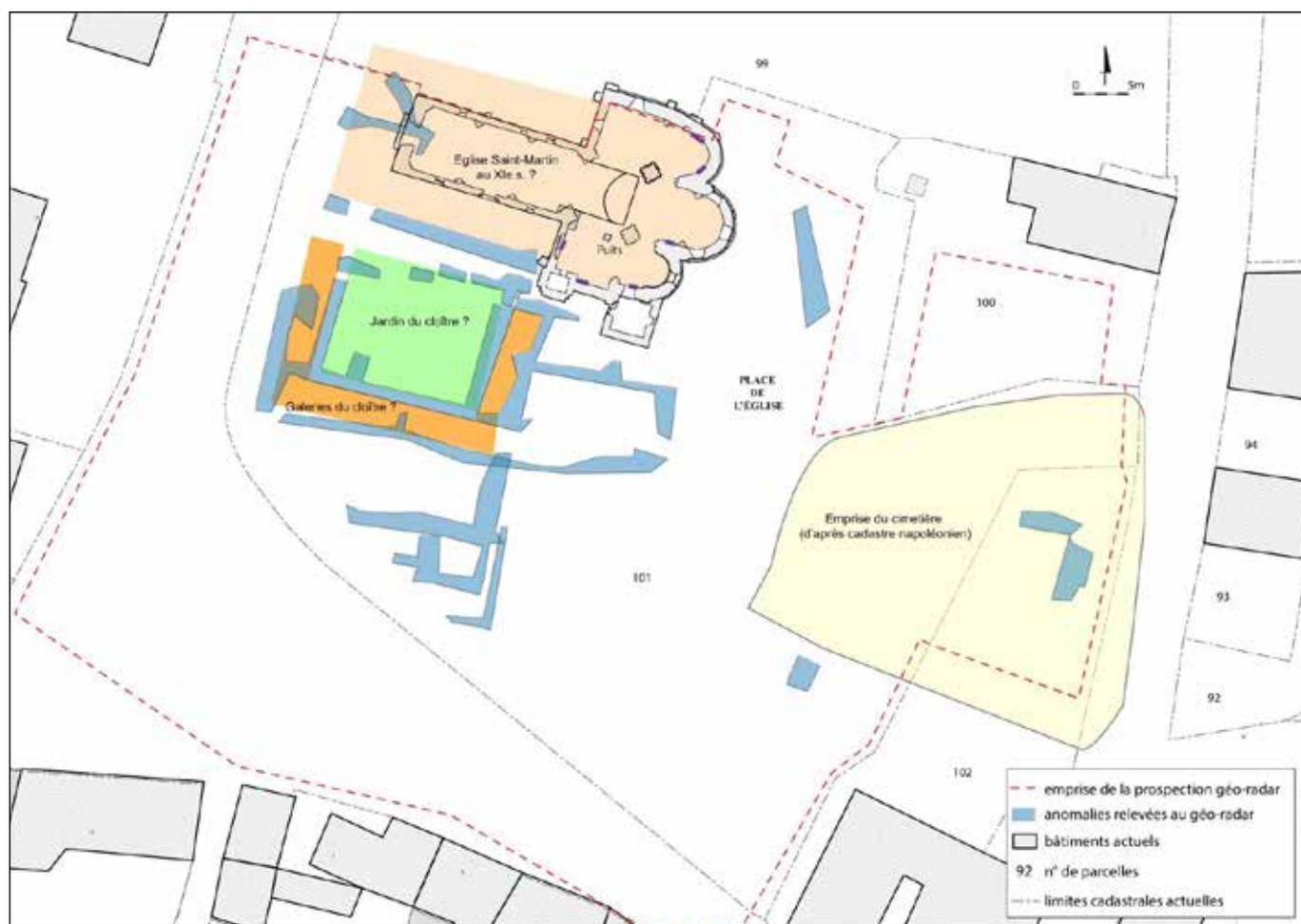
Il nous paraissait donc important de pouvoir répondre à ces interrogations. Pour cela, une prospection au géoradar a été mise en place sur près de 5000 m² à l'est et au sud de l'église (parcelles ZI 100 et 102 à l'est, place de l'église au sud - parcelle ZI 101 -, voies routières attenantes au site au sud et à l'ouest, intérieur de l'église), réalisée par la société Analyse Géophysique Conseil (AGC). Seule la zone au nord de l'édifice n'a pas été prospectée (parcelle ZI 99) mais un diagnostic archéologique réalisé par l'Inrap en 2019, dans le cadre d'une demande préalable pour la réalisation d'une piscine, avait permis de nous

renseigner sur la stratigraphie dans cette zone. Enfin, le choix d'une étendue assez grande devait permettre de repérer les deux églises mentionnées au XIe s., à savoir Saint-Priest et Saint-Julien, dite chapelle du cimetière, et qui pourrait peut-être se situer dans la parcelle ZI 101.

Les principaux résultats ont montré une concentration d'anomalies linéaires et zonales au sud de la nef, en lien avec les aménagements du monastère, alors que la partie orientale de la place en révèle nettement moins (fig. 1). Si l'intérieur de l'église révèle des anomalies difficiles à interpréter en l'état, l'espace au sud de nef montre une série de structures s'agencant vraisemblablement autour d'un cloître, d'une largeur estimée entre 11 et 13 m de côté. Tout autour, une série d'anomalies linéaires indique l'existence de bâtiments au découpage interne complexe, à moins qu'elles ne traduisent différents états de construction.

Les résultats de cette prospection géo-radar devrait donc permettre de mieux guider notre choix dans l'optique de futurs sondages archéologiques.

Roger Jacques



MOUTIER-ROZEILLE - Plan général des principales anomalies relevées au géoradar (DAO J. Roger)

MOUTIER-ROZEILLE

6 place de l'église

Cette opération de diagnostic archéologique préventif porte sur la parcelle ZI 99 de la commune de Moutier-Rozeille, dans le département de la Creuse. Cette parcelle se situe au centre-bourg de la commune, à quelques mètres au nord de l'église placée sous le vocable de Saint-Martin. Le projet à l'origine de la prescription de ce diagnostic vise à créer une piscine. La prescription porte sur une superficie de 32 m².

Trois tranchées mécaniques ont été réalisées. Aucune de ces tranchées n'a permis d'atteindre les formations naturelles. Cela s'explique par la puissance des apports de matériaux mais aussi et surtout par le fait que l'exiguïté de la parcelle ne permettait pas de stocker ces déblais.

Les tranchées 1 et 3 sont caractérisées par des apports de matériaux hétérogènes correspondant à un remblaiement de la parcelle. Il ne nous a pas été

possible de déterminer la présence ou l'absence de vestiges antérieurs à ces apports.

La tranchée 2 livre les vestiges de deux maçonneries superposées l'une à l'autre. Elles se développent selon un axe nord-sud. La plus récente de ces deux constructions, d'une largeur de 1,10 m, est associée à une couche d'occupation carbonneuse.

Le mobilier recueilli lors de cette intervention est en majeure partie constitué de fragments de céramiques. Le remblai US1003 livre deux tessons dont la lèvre d'un vase relevant de la période moderne. En revanche, les tranchées 1 et 2 ont permis de recueillir des tessons attribuables à la période antique et plus particulièrement au Haut-Empire. Ils s'avèrent cependant en position résiduelle.

Méténier Frédéric

NEOUX

Centre bourg

Cette opération de surveillance archéologique de travaux d'enfouissement de réseaux et de fouille préventive s'inscrit dans le cadre d'une prescription émise suite au diagnostic conduit en 2017 par S. Guillin (Inrap).

Ainsi, la surveillance archéologique a concerné l'emprise de la tranchée commune destinée à recevoir par la suite les nouveaux réseaux. Nos travaux ont démarré le 20 janvier dans la parcelle BL17, à la sortie sud du bourg. Ils se sont ensuite poursuivis sur le domaine public (sous les chaussées) de la rue du Maréchal Ferrant à la rue du Sabotier, à la sortie nord du bourg. Ils ont également concerné la rue du Charron, au sud de l'église Saint-Martial.

Les travaux conduits sur la parcelle BL17 nous ont permis d'étendre la surface d'observation dédiée à une occupation protohistorique, identifiée en 2017. Cette occupation est documentée par plusieurs fossés, fosses et trous des poteaux, attestant de la présence d'un établissement à vocation rurale, ferme « indigène » aux abords de laquelle semble se développer un chemin. Toutefois, l'étude du mobilier céramique conduite à l'issue du diagnostic avait évoqué l'aisance socio-économique des sites d'habitat isolés qui livrent de nombreux restes d'amphores, comme le site laténien de Néoux. Cette aisance, assurément liée à l'existence de voies commerciales favorisant les échanges, est encore soulignée par la découverte, hors d'un contexte protohistorique malheureusement, d'un quart de statère Lémovice en électrum (type LT.4198),

attribuable aux deux premiers siècles avant notre ère et attestant d'échanges commerciaux. Ce type de monnaie est rare : cet exemplaire est le quatrième identifié au niveau national, et le seul dont le contexte de découverte soit connu.

L'occupation antique du centre-bourg de Néoux est délicate à cerner. Cette difficulté est liée aux contraintes techniques induites par le projet à l'origine de notre intervention et à l'impossibilité de procéder à un décapage extensif. Elle est également tributaire des réaménagements postérieurs. L'environnement immédiat de l'église a permis de caractériser la présence d'apports d'arènes remaniées destinées à la constitution d'une aire plane. Ces matériaux ont livré du mobilier céramique antique attribué au Haut-Empire romain, et plus précisément entre la fin du I^{er} siècle et le début du II^e siècle de notre ère. Ces remblais de construction se rencontrent dans la mise en œuvre de constructions antiques. La présence de blocs architecturaux antiques dans le bourg est à souligner et nous conduit à envisager la présence d'un monument public ou privé. L'observation d'une strate contenant des éléments issus de la destruction d'un bâtiment antique lors du diagnostic (sondage 1, à l'ouest de l'église) vient encore étayer cette hypothèse. Il nous faut également souligner la présence d'une sépulture à crémation antique, recensée en centre-bourg sur la carte archéologique.

En partie nord du bourg, nos travaux ont permis de caractériser un tronçon de rue attribué à la

période antique, observé sur une longueur de 17 m. Nous pouvons envisager que cet axe desserve l'agglomération antique de Néoux depuis le tracé secondaire de la voie d'Agrippa, au nord.

La découverte de plusieurs fragments de sarcophages dont certains réemployés dans la construction de l'église Saint-Martial, la fouille et l'étude de sépultures attribuées à la période mérovingienne attestent de la présence d'une aire funéraire du Haut Moyen-Âge. La « nécropole » de Néoux est installée au moins partiellement dans les remblais de construction mis en évidence pour la période antique. Bien que le phénomène de réoccupation funéraire d'espaces antiques (monument privé ou public) soit connu et avéré en Limousin à la période mérovingienne, il ne nous est pas possible d'affirmer avec certitude l'existence d'un tel édifice pour la période antique, pas plus que l'existence d'un lieu de culte chrétien « primitif » qui reprendrait au moins partiellement les dispositions d'un édifice antérieur. L'hypothèse, déjà émise à l'issue du diagnostic, reste malgré tout plausible au regard des occurrences creusoises et des constatations faites sur le site de Néoux.

L'aire funéraire mérovingienne est délimitée, à l'est, par un large et profond fossé. Les données régionales permettant une comparaison manquent cependant pour permettre une interprétation. Il est possible que ce fossé ait été mis en œuvre lors des troubles provoqués par l'opposition entre Pépin le Bref et le Duc d'Aquitaine au cours de la seconde moitié du VIIIe siècle.

L'espace situé au-delà de ce premier fossé défensif est réinvesti : dès la période carolingienne et jusqu'au

XIIIe siècle, l'actuelle rue du Maréchal-Ferrant (au sud) voit se développer le cimetière médiéval où se succèdent des sépultures en coffre de pierre et des sépultures en pleine terre, dont des fosses anthropomorphes. La limite sud de ce cimetière a pu être caractérisée. L'extension vers l'est et l'ouest de ce cimetière ne peut cependant pas être définie.

Les abords de l'église voient, à la fin de la première moitié du XVe siècle, la mise en œuvre d'un nouveau fossé défensif. Documenté par les textes, ce fossé semble reprendre pour partie le premier fossé mis en œuvre au VIIIe siècle. Il enserrait cependant l'église de façon plus étroite au nord et au sud. Sa mise en œuvre paraît avoir en partie détruit les aires funéraires I et II. Son comblement, daté entre le XIVe et le XVIe siècle, est caractérisé par de gros blocs de granite provenant de la destruction d'un ou plusieurs bâtiments ainsi que par des rejets de bois dont certains brûlés.

L'abandon du cimetière médiéval est suivi de la mise en œuvre de matériaux constitutifs d'une rue perpétuée jusqu'à nos jours (rue du Maréchal-Ferrant). Ces matériaux reposent parfois directement sur les dalles de couvertures des sépultures antérieures, ces dalles ayant parfois permis d'économiser les apports de remblais de voirie.

Aux abords de l'église, nos travaux ont mis en évidence divers phénomènes vraisemblablement liés aux aménagements contemporains de l'édifice et de sa périphérie. La période contemporaine est également documentée par la fixation du réseau de rues pérennisé jusqu'à nos jours.

Méténier Frédéric

SAINT-DIZIER-MASBARAUD Murat-les-Tours

Murat, ancien chef-lieu paroissial et seigneurial du comté de la Haute-Marche, est rattaché à la commune de Saint-Dizier-Leyrenne (Creuse), désormais Saint-Dizier-Masbaraud depuis le 1er janvier 2019. Cet habitat est implanté en rebord de plateau à la confluence de La Leyrenne et du Thaurion. A une cinquantaine de mètres au nord-est des habitations actuelles, un éperon barré, mesurant au sommet 180 m sur 25 m de large maximum, occupe l'extrémité de la confluence, dominant d'une trentaine de mètres les deux cours d'eau. Le paysage s'inscrit au sein du socle cristallin hercynien du Massif Central dans le giron de la faille d'Arrènes aux roches métamorphiques. Il s'agit d'un promontoire rocheux, orienté sud-est/nord-ouest, barré par un profond fossé, délimitant une surface d'environ 1,4 ha. Le programme archéologique s'intéresse spécifiquement à un habitat fortifié de hauteur établi au haut Moyen Âge, à l'orée

du IXe siècle. Ce castra campagnard s'inscrit dans un paysage peu abordé par l'archéologie, peu à même de détecter ce type de site en l'absence de prospections de terrain, qui font justement défauts. On doit ainsi sa détection à une découverte isolée récente (année 2000). Les enjeux territoriaux et le pouvoir à l'initiative de cet habitat résidentiel et militaire sont, à l'heure actuelle, largement méconnus. Les principaux résultats de 2020 sont, d'une part, d'entrevoir la fin de la fouille du promontoire, proprement dit, et d'autre part, de confirmer définitivement la trame chronologique de cette occupation, avec une importante rupture à l'extrême fin du IXe - début du Xe siècle, accentuant la défensive dans la caractérisation de cet habitat de hauteur. Toutefois, dès les premiers temps, l'usage prononcé du mobilier métallique sur ce site, marque une prépondérance des domaines équestre et militaire.

Toutes les preuves archéologiques en notre possession traduisent l'espace de vie d'un personnage important environné de cavaliers, le complexe résidentiel étant doté de plusieurs ateliers pour entretenir les équipements. En revanche, l'autonomie alimentaire de cet habitat demeure une des principales inconnues. Les silos étaient-ils au niveau de la carrière ? Les bâtiments agricoles sont peut-être à l'emplacement de l'actuel Murat. Cette dissociation des activités ne serait pas incongrue pour l'époque carolingienne.

La campagne 2020 a donné lieu à l'aboutissement de la fouille des remblais constitutifs de la levée défensive occidentale (E101) que l'on avait, dans un premier temps, projetée de fouiller sur deux ans. Cette accélération de la fouille a été rendue possible par une équipe plus étoffée, liée à la situation sanitaire exceptionnelle, ayant entraîné l'annulation de nombreux chantiers. Depuis 2018, à la suite d'une première tranchée effectuée lors des campagnes 2013 et 2014, la stratégie de fouille est inchangée. A la suite de la mise au jour en 2016 d'une série de trois sablières perpendiculaires au promontoire et parallèles à la levée défensive, les nouvelles aires de fouille s'ouvrent d'est en ouest en fonction de chaque sablière. Après que la fouille se soit portée au-devant de la sablière 1020, la fouille s'était étendue à l'ouest de la sablière 1175,



SAINT-DIZIER-MASBARAUD
Vue des poteaux formant la paroi orientale du bâtiment 4 (R. Jonvel)

en 2019. A ce titre, on avait mis en exergue la présence d'un très grand nombre de négatifs, confirmant l'existence d'édifices (bâtiments 1 et 4) antérieurs à la construction de la levée défensive. Ce point est important en raison de la difficulté que nous rencontrons à distinguer les édifices des deux phases d'occupation (A et B), sur la plate-forme non concernée par cette restructuration tardive de l'espace. Ces bâtiments sont invariablement recouverts par une couche de terres noires organiques (Us 1014, 1028) qui, sous la levée défensive, se confond systématiquement (à l'œil nu) avec les dépôts calcinés (Us 1438, 1472) appartenant au phénomène de vitrification accompagnant la réalisation de la levée défensive. Ce point de discussion sur la détermination des raisons effectives de renforcer la défense du site (pour défendre quel habitat ?), à la suite de l'effacement partiel de l'organisation spatiale primitive, n'est donc évident que sous la levée défensive. Sortie de cette zone, et le plan d'interprétation que nous proposons est, à cet égard, éloquent, les doutes sont nombreux. En 2020, le renforcement de l'équipe a permis de constituer deux équipes de travail, l'une ouvrant le terrain au-devant de la sablière 1107 (secteur nord) et, une deuxième, entamant le bourrelet du talus sud-ouest préservé de la construction de la route, s'étendant au sud-ouest de la sablière 1020. En revanche, les épaisseurs de poutres dégagées précédemment et cette année sont demeurées bâchées, dans l'attente d'en obtenir une vue d'ensemble et avoir l'occasion d'y faire intervenir un géomorphologue et une anthracologue simultanément (2021).

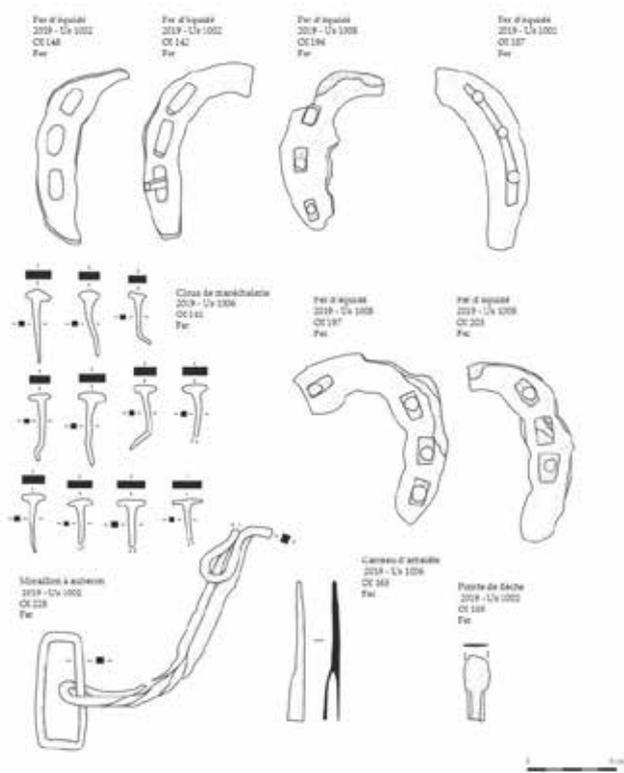
Le secteur nord 2020, comme le reste du promontoire, s'étend sur un secteur rocheux ayant comme caractéristique une table rocheuse relativement plane et étendue. Cette situation naturelle explique largement la plus forte densité de négatifs, l'endroit étant plus facilement aménageable à moindre frais. Toutefois, approchant de l'extrémité du promontoire, les installations humaines sont contraintes progressivement par la fermeture de la pointe. Cette campagne 2020 a permis de dégager la moitié nord du bâtiment 4. Celui-ci a des caractéristiques intrinsèques par rapport aux autres édifices. Il s'inscrit, en premier lieu, dans une zone encaissée d'une cinquantaine de centimètres par rapport à la sablière 1107, à 2,50 m plus à l'est. Par ailleurs, son orientation tranche particulièrement avec les bâtiments supérieurs, ne permettant pas notamment de l'associer au bâtiment 1. Enfin, son remplissage s'est révélé extrêmement riche en artefacts, la découverte d'un dépôt monétaire de 23 monnaies n'étant pas des moindres. Les terres organiques de l'occupation initiale sont dans ce cas bien précis bien préservées, à la différence des surfaces rencontrées sous l'emprise des bâtiments 2, 3, 5 et 6. Hors du périmètre de la levée défensive, les terres noires sont uniquement préservées sous forme de poches, et ponctuellement, avec une microstratigraphie en place (foyer 1097). Sous le

talus défensif, on doit admettre que l'abandon a été relativement rapide préservant les sols de toute dégradation, notamment naturelle. Cette appréciation entre les différentes qualités de préservation des sols conforte l'absence de tout hiatus entre les deux phases d'habitat. Sur le plan structurel, le bâtiment 4 est établi sur poteaux plantés comme les autres constructions, à la différence, là encore, de pouvoir y distinguer deux états. Les murs gouttereaux comportent chacun sept négatifs. Le pignon sud doit probablement reposer sur une sablière, non détectée lors de la fouille. Les négatifs les plus au sud se distinguent d'une part par leur éloignement et, d'autre part, par des creusements adjacents qui ne paraissent guère être des trous de récupération. Les gabarits les plus petits sont distinctement recoupés par les plus profonds dont les pierres de calage de ces derniers, entament largement leurs emprises. La campagne 2020 s'est achevée en laissant en suspens la nature de l'implantation du pignon nord. L'intérieur de l'édifice présente un substrat

rocheux schisteux argileux bouleversé dont on peine, encore, à déterminer la part des bioturbations dans ce phénomène, d'autant que des artefacts y ont été recueillis. Enfin, deux alignements de blocs équarris de schiste sont disposés à l'est et au nord de l'emprise du bâtiment 4. Ce type d'aménagement est le premier du genre dans l'aire d'habitat principal.

Le secteur sud se sera révélé comme le plus inattendu. De manière générale, la table rocheuse offre une surface irrégulière comportant une forte déclivité qui nécessita, lors des premiers temps de l'installation, des apports conséquents de terre argileuse jaune-orangé (Us 1080, 1111) pour viabiliser le secteur. Ce sont ces terres qui comportent la majorité des tegulae et des briques romaines retrouvées sur ce site, la part restante, infime, se situant dans les remblais constitutifs des talus défensifs. L'extension de la zone de fouille, le long de la route actuelle, a été motivée par les résultats 2019 qui avaient mis en évidence la continuité des négatifs et la présence d'un promontoire rocheux plus avancé qu'attendue dans cette zone. A cette occasion, une nouvelle coupe à travers le talus défensif occidental a été effectuée pour s'assurer de la conservation, jusqu'au bord de la route, du rempart vitrifié. L'élargissement du gabarit de la route a vraisemblablement entamé une fraction du talus. En effet, les zones de foyers (Us 1002, 1002) s'étendent jusqu'en rebord de l'affleurement rocheux, de même que les poutres calcinées (Us 1438). Toutefois, on a eu la surprise de mettre au jour deux aménagements empierrés dont l'un conservé sur plusieurs assises. Celui-ci est une construction en pierres sèches constituée d'un parement unique, tourné vers la vallée du Thaurion. Il s'agit d'un mur-terrasse contenant les terres de la plate-forme. Ce confortement a piégé de nombreux artefacts dont une branche d'éperon, plusieurs tessons de céramiques (une des plus fortes concentrations du site) et une monnaie émise sous le règne du robertien Eudes, «la première sur la frange sud du promontoire». Le retour nord empierré a favorisé une surface plane formant une petite extension de l'habitat associé à un sol microstratifié.

La campagne 2020, à la suite des précédentes, confirme l'exceptionnelle conservation des structures et leur extension jusqu'aux extrémités de la plate-forme rocheuse, justifiant la recherche exhaustive entreprise.



SAINT-DIZIER-MASBARAUD - Sélection représentative au sein du petit mobilier métallique (J. Soulat)

Jonvel Richard

SAINT-FIEL Rue des Verrines

Cette opération de diagnostic s'inscrit dans un contexte archéologique peu connu, mais qui s'avère potentiellement prometteur en raison de différents facteurs tels que la position topographique du village, le contexte archéologique régional et les découvertes anciennes réalisées sur la commune ou bien à proximité. Si aucune structure antique n'a été révélée à cette occasion, la mise au jour de quelques éléments de mobilier archéologique tels que des tessons de céramique, et des éléments de matériaux de construction (fragments de tuiles et un petit élément de colonne en terre cuite), pourraient laisser supposer la présence d'une occupation gallo-romaine dont la localisation, la nature et l'étendue restent donc à déterminer.

Dix-sept tranchées ont été implantées au cœur de la parcelle, selon un axe général nord-sud, coupant ainsi perpendiculairement la pente. À proprement parler, les sondages n'ont livré qu'une seule structure potentiellement archéologique.

La grande majorité des structures correspond donc à des drains constitués de tranchées comblées plus ou moins grossièrement de pierres et de blocs de granite.

Aucun élément de datation, hormis des éléments de matériaux de construction en terre cuite (fragments de tuiles) ont été ponctuellement trouvés dedans. D'anciennes limites parcellaires ont été sans doute recoupées. Elles sont matérialisées par la présence de pierres de murets effondrés parfois associés à une tranchée drainante. Un important empierrement a été observé dans la terre végétale. Il traverse la parcelle selon un axe est-ouest en coupant la pente du terrain selon un léger biais vers le sud-ouest. La présence de fragments de verre et de vaisselle contemporains à actuels ont été observés mais non prélevés. Il pourrait s'agir d'un ancien chemin plutôt que d'un muret effondré étant donné la configuration de cette structure. Deux empierrements ponctuels, apparaissant également dans la terre végétale pourraient être assimilés à des murets effondrés ou à des pierriers. L'unique fait archéologique correspond à une petite fosse ovale qui a été mise au jour dans la tranchée Tr.16. Aucun élément n'a permis d'en établir une datation.

Devevey Frédéric

SERMUR La Tour

Unique vestige encore en élévation d'une des châtelainies de Combraille, la tour de Sermur fait l'objet d'un projet d'aménagement de plateforme d'observation à son sommet, afin de jouir du panorama exceptionnel qu'offre cette position dominante.

En préalable à cet aménagement, une étude archéologique du bâti et un sondage archéologique ont été réalisés afin de compléter les connaissances parcimonieuses acquises sur la fortification.

La tour, construite directement sur le socle granitique, est une construction de 7 m de côté environ, conservée sur un peu plus de 5 m de hauteur, correspondant au rez-de-chaussée et à la moitié inférieure du premier étage. Les deux niveaux sont séparés d'un simple plancher reposant sur un retrait de la maçonnerie, à 3 m du sol environ. Des témoignages du XVIII^e siècle évoquent une tour d'une quinzaine de mètres de hauteur, ce qui suggère la présence d'un deuxième voire d'un troisième étage.

Construit en une seule campagne, le bâtiment présente des parements en moyen appareil de granite à assises réglées, les hauteurs d'assises variant de 0,20 à 0,43 m. Les parements internes du premier étage sont mixtes, les premières assises de moyen appareil

laissant place à des moellons de granite régulièrement assisés.

Avec des murs mesurant 1,45 m d'épaisseur, le rez-de-chaussée était complètement aveugle et accessible uniquement du niveau supérieur. Il s'agissait vraisemblablement d'une réserve ou d'un cellier. L'accès principal s'effectuait par une porte située à l'angle nord-ouest du premier étage, la distribution se faisant par une galerie en bois dont les ancrages sont encore visibles. Une seconde porte, aménagée dans l'angle sud-est de cet étage, desservait une petite construction hors d'œuvre soutenue par des corbeaux, correspondant probablement à des latrines.

Deux baies faiblement ébrasées, aux jours en meurtrière, éclairent et aèrent l'espace, l'une à l'est l'autre au sud. Les appuis de fenêtre étant situés à 1,2 m de plancher, il est peu probable qu'elles aient eu une fonction défensive.

Les modes de construction, avec des modules relativement importants (des hauteurs d'assise allant jusqu'à 0,43 m et des blocs pouvant mesurer plus de 1,5 m de largeur) ne vont pas dans le sens d'une datation du XI^e siècle, proposée dans les années 1920 par le Dr. G. Janicaud. Nous pensons d'avantage être en présence d'une construction de la fin du Moyen Age,

Façade sud (UM 3)
Parement externe

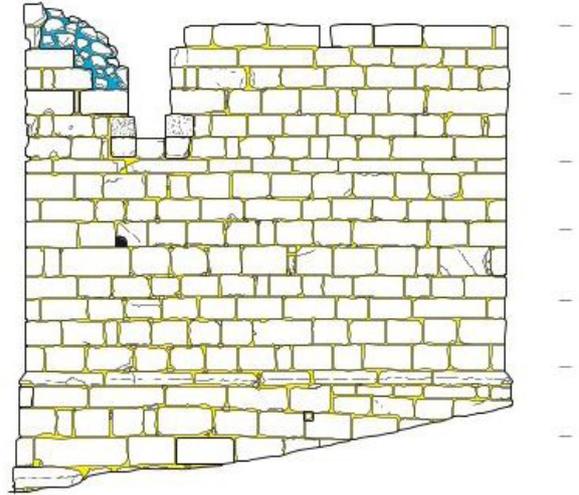
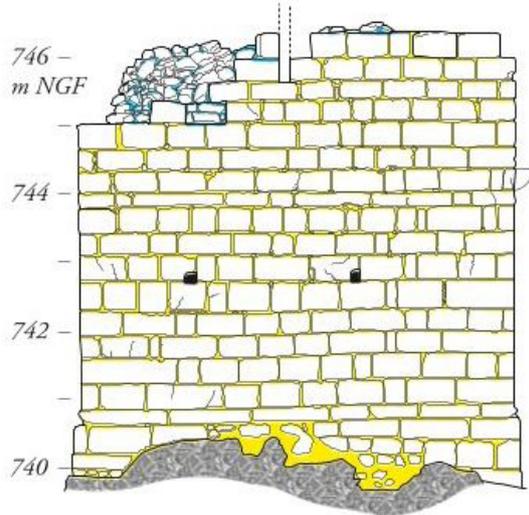
Façade est (UM 2)
Parement externe

Ouest

Est

Sud

Nord



Façade nord (UM 1)
Parement externe

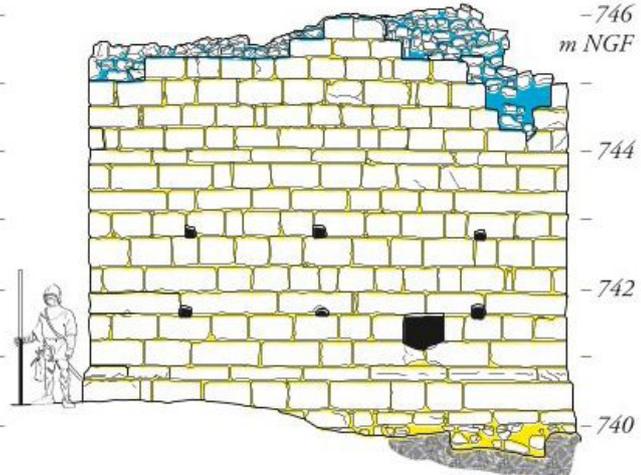
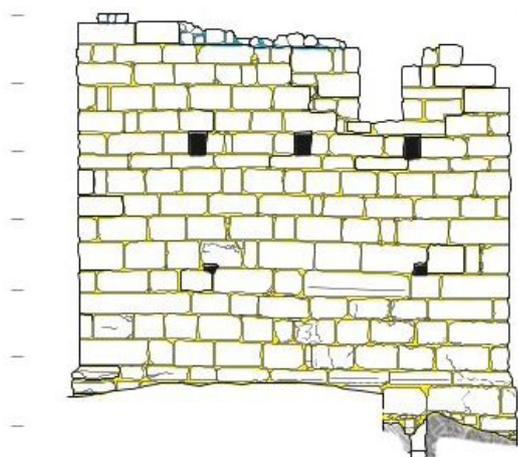
Façade ouest (UM 4)
Parement externe

Est

Ouest

Nord

Sud



SERMUR - Élévation des parements externes de la tour (DAO D. Jouneau d'après les orthophotographies de Cartodrone)



SERMUR - Façade nord de la tour (cliché D. Jouneau)



SERMUR - Évocation de la tour au XVe siècle (dessin D. Jouneau)

vraisemblablement du XIVe siècle. Si les conditions de l'étude n'ont pas permis de faire de comparaisons avec l'habitat élitaires médiéval régional, cette hypothèse semble renforcée par les sources qui relatent une reconstruction de la forteresse sous l'impulsion de Louis II d'Auvergne, au tournant des XIVe et XVe siècle.

Toutefois, une importante couche de démolition, recoupée par la construction de la tour, semble indiquer l'existence d'un édifice antérieur. A l'exception d'un tessons de céramique commune grise, représentant un fragment de panse, et un fer de trait d'arbalète, il n'y a pas d'élément significativement datant pour préciser la chronologie des constructions.

Jouneau David

LA SOUTERRAINE Bridiers : « Quartier Est »

Le site de Bridiers, occupé durant le Haut-Empire voire dès la fin de l'âge du Fer (Flécher 1993), correspond à un habitat groupé antique doté d'un possible petit centre monumental (temples et esplanade), implanté à l'un des carrefours de voies majeurs de la cité. Sa position au nord du territoire en fait l'agglomération la plus septentrionale de la cité lémovice et l'une de celles directement reliées aux cités voisines par d'importants axes routiers en provenance de Limoges. La grande étendue perceptible, la présence de rares édifices (thermes) et structures d'habitats connus par rapport à la richesse des découvertes mentionnées dans la bibliographie (très nombreuses monnaies, statuaire, éléments de décoration, coffres funéraires en grand nombre, ...) ont encouragé à poursuivre les travaux engagés depuis 2017 sur un site dont l'importance dans le réseau urbain de la cité n'est plus à démontrer. Cependant, et malgré les riches découvertes anciennes, nous ne disposons actuellement d'aucun plan interprétable ni d'aucun indice sur l'organisation interne du site et des activités qui pouvaient s'y

développer. Des progrès ont cependant été réalisés avec les campagnes LiDAR (Baret 2017), géoradar (Baret 2019a) et avec la fouille conduite en 2020 mais aussi avec une reprise systématique de la bibliographie (Baret 2019b, Nivez 2019).

De nombreuses problématiques liées à l'étude des habitats groupés peuvent donc être documentées partir du site de Bridiers. Il est ainsi possible, par la fouille (et plus globalement, par l'ensemble des travaux menés sur l'occupation antique de La Souterraine) d'approcher plusieurs thématiques importantes pour la cité des Lémovices que nous cherchons à aborder dans le cadre du PCR HaGAL (dir. F. Baret) :

- la poursuite du renouvellement des données archéologiques (Action 1.2 du PCR) ;
- l'étude de la morphologie des habitats groupés (Action 3.1 du PCR) ;
- documenter la classification hiérarchique des habitats groupés (Action 3.2 du PCR) ;
- documenter la relation entre habitat groupé et axes de circulation (Action 3.3 du PCR) ;
- documenter la vie quotidienne au sein des habitats groupés avec l'engagement de travaux dans un secteur qui paraît correspondre à un quartier d'habitations domestiques (et d'activités artisanales) au regard du mobilier découvert dans les taupinières, de la prospection géoradar de 2019 et de la fouille de 2020 (Action 4.1 du PCR) ;
- caractériser précisément la chronologie de l'occupation antique, son évolution, depuis le I^{er} siècle jusqu'à son abandon vers la fin du III^e siècle / début du IV^e siècle et le déplacement de la population vers l'ouest avec les mottes féodales, puis le château et enfin jusqu'au bourg actuel de La Souterraine (Action 3.4 du PCR).

La fouille proposée en 2020, à partir d'une fenêtre exploratoire de 180 m² centrée sur un ensemble bâti, détecté par la prospection géoradar de 2019 à l'extrémité ouest de la parcelle ZL004 (parcelle constituant la limite est de l'emprise actuellement reconnue de l'agglomération, coïncée entre deux espaces funéraires), devait permettre de :

- de valider la présence d'un (?) bâtiment, voire d'une partie du quartier d'habitats, dans un espace de ce dernier qui ressort moins dense en vestiges que le « cœur » du quartier afin de préserver les constructions et réserver la fouille de la zone la plus dense pour la montée en puissance du chantier de fouille ;
- d'appréhender l'état de conservation des vestiges, leur profondeur et la puissance stratigraphique pour guider les travaux des années suivantes ;
- caractériser les modes de construction et ainsi valider les interprétations du géoradar par la confrontation des résultats des deux opérations ;
- affiner la chronologie de l'occupation ;



Plan masse de la campagne de fouille 2020 (F. Baret)

- proposer une première interprétation fonctionnelle du secteur et du bâtiment.

Les résultats de la campagne 2020 confirment l'existence d'un bâtiment occupé jusqu'à la fin du III^e siècle de plus de 90 m² (à vocation domestique voire artisanale dans un état antérieur, possiblement au cours du I^{er} siècle) dont nous ne percevons pour l'instant que deux états d'occupation, dont le dernier. Au cours de son existence, mais à une date encore indéterminée, la Pièce 1, qui succède semble-t-il à une activité de forge et dont l'entrée est marquée le long de la rue par deux dés en granite, se voit adjoindre deux nouvelles pièces et un couloir (tous trois dotés d'un sol en béton) composant l'ultime phase d'occupation du bâtiment avant son abandon. Les deux pièces rajoutées se caractérisent également par la présence d'enduits peints dont il ne reste que peu de traces puisque les murs sont arasés après une ou deux assises d'élévation au-dessus du niveau des sols en béton. Il a également été observé la présence d'un possible second bâtiment au nord-est du premier. Une canalisation en granite longe l'un des deux murs de ce second édifice tout en se développant vers le sud sur une distance plus importante que l'emprise du second bâtiment.

Parmi les découvertes marquantes, en plus de la canalisation en granite, celle d'un puits conduit à



LA SOUTERRAINE - Secteur 3 : vue zénithale de la pièce PCE 3 (F. Baret)

prendre en compte dans le projet de fouille triennale la problématique de l'alimentation en eau (on notera qu'une ébauche de margelle de puits a été remployée comme pierre de seuil au niveau de la Pièce 3) mais aussi celle de l'évacuation des eaux (pluviales ?) dans les études à venir et dans les vestiges attendus.

Les observations réalisées dès le décapage montrent un faible enfouissement des vestiges dans cette partie haute de la parcelle (0,20 m de profondeur) et un bon état de conservation puisque les niveaux de sol en béton du dernier état sont conservés alors qu'ils n'avaient pas été mis en évidence par le géoradar (contrairement à l'hypothèse de leur présence dans d'autres bâtiments du quartier). La puissance stratigraphique, qui n'a malheureusement pas pu être totalement vérifiée en raison de la mise au jour du puits, apparaît importante si l'on croise les données de la fouille et les profondeurs ponctuellement atteintes avec les résultats du géoradar qui suivent les murs parfois sur plus de 2 m de profondeur.

Le mobilier mis au jour se compose d'un lot de monnaies tardives du III^e siècle, de céramiques communes et fines (notamment des céramiques sigillées de centre Gaule et sud-gauloises, métallescentes), d'amphores (de Lyonnaise, ibériques et italiques) attestant d'échanges à longues distances, d'un fragment de figurine en terre cuite de déesse-mère assise allaitant et d'une tegula estampillée complétant le lot de tuiles marquées déjà connues. L'ensemble des éléments collectés paraît indiquer une vocation domestique du bâtiment (couvrant la période allant du milieu du I^{er} siècle jusqu'au début du IV^e siècle) avec une possible activité de forge localisée dans la pièce en façade sur la rue.

S'intégrant dans un programme de recherche plus global sur l'habitat groupé antique, la fouille triennale qui est proposée à partir de 2021 devrait non seulement permettre d'achever la fouille de l'espace ouvert cette année mais de l'étendre sur une surface totale d'environ 800 m² pour appréhender notamment l'insertion du bâtiment au sein du quartier et commencer à appréhender la morphologie de ce dernier.

Baret Florian

VIERSAT Le bourg

La création du réseau d'assainissement collectif du bourg de Viersat a motivé la prescription par le Service Régional de l'Archéologie d'une étude archéologique. Cette opération s'est traduite par une fouille sur une partie de la parcelle E 364 à l'emplacement du bassin de décantation et une intervention sur une partie du tracé du réseau d'assainissement, intervention se divisant en un suivi de travaux et fouille d'une tranchée.

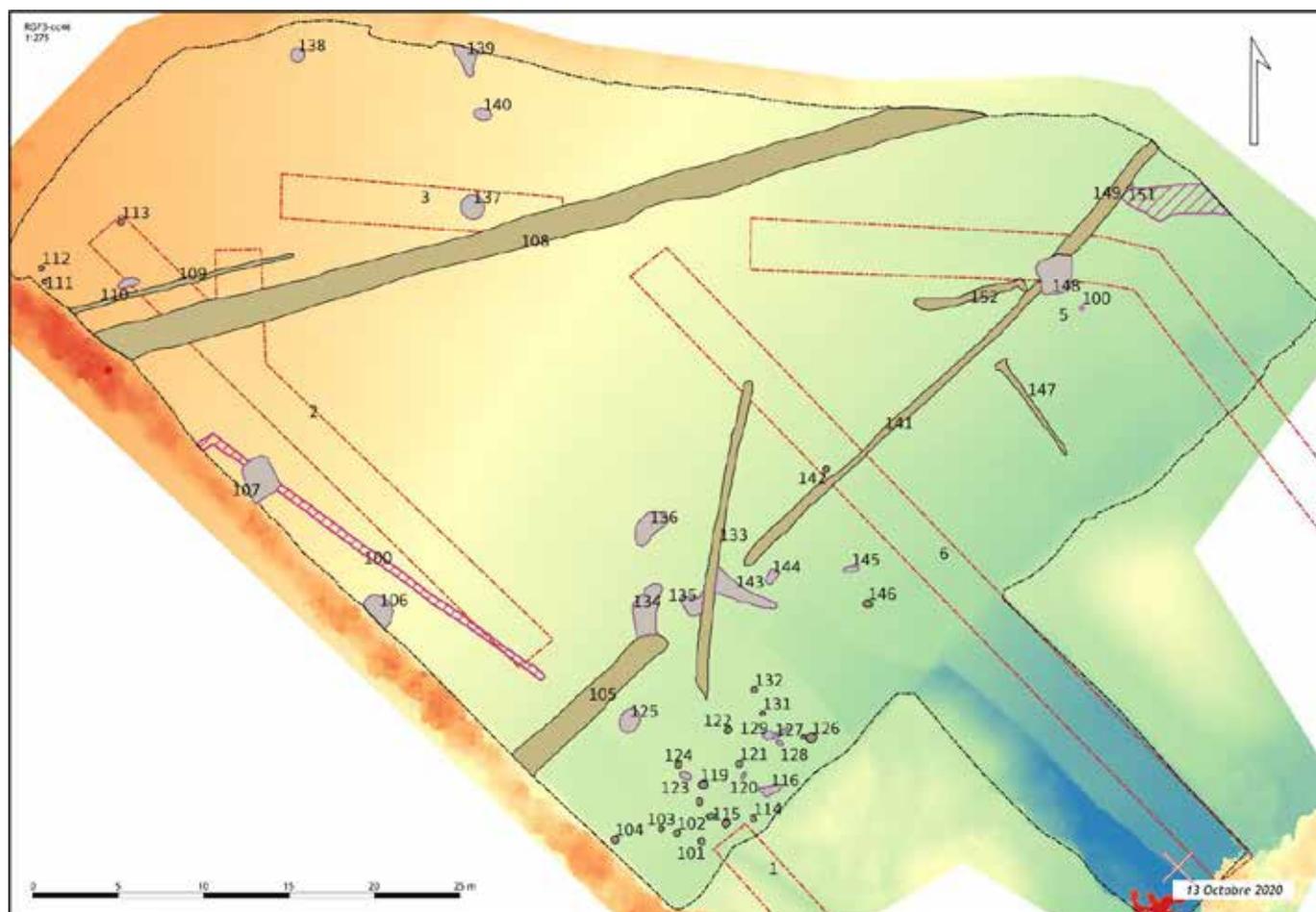
L'opération archéologique offrait l'opportunité d'étudier le passé de cette commune sur une vaste zone. En effet, peu d'éléments historiques sont connus sur Viersat. Pour la période antique, en plus de la mention d'une voie romaine reliant Bourges à Clermont-Ferrand passant à proximité du bourg, seules peuvent être cités des découvertes anciennes et mal documentées. L'église est attestée depuis le XI^e siècle comme une dépendance de Chambon-sur-Voueize. A l'ouest du bourg, le site de Châtel-Guyon est sans doute le siège de la seigneurie de Viersat au moins depuis le XIII^e siècle mais les données historiques manquent jusqu'au XVI^e siècle.

Le diagnostic réalisé en 2018 par Sylvain Guillin (Inrap) a révélé une occupation antique en partie

orientale du bourg, des éléments du cimetière médiéval et moderne autour de l'église et des maçonneries et des fossés à proximité du château de Châtel-Guyon.

L'opération archéologique a été menée conjointement avec Claire Pesenti, qui a assuré l'encadrement de l'opération aux abords de l'église, et Aurélien Sartou, antiquisant, à qui a été confiée l'étude des vestiges antiques à l'est du bourg.

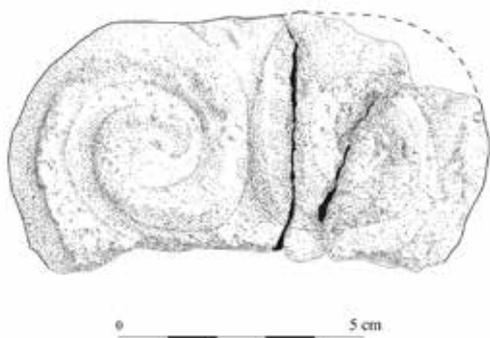
La fouille réalisée à l'est du site a révélé un ensemble de vestiges antiques. Le secteur étudié est une pente le long d'un fond de vallon humide. Parmi les colluvions déposées au fond du vallon, 21 tessons de céramique attribués à la période laténienne ont été piégés. Sidney Roussel a proposé l'hypothèse d'un phénomène de défrichement, favorisant des phases de colluvionnement plus intense, analogue à celui observé sur les tourbières du Masforeau à Saint-Christophe (Creuse) à 45 km au sud-ouest de Viersat. Néanmoins, aucune structure attribuable à la période laténienne n'a été mise en place dans notre emprise de fouille aussi faudrait-il situer probablement cette occupation protohistorique en contre-haut et au-delà du secteur appréhendé par l'opération archéologique.



Plan des structures de la zone d'occupation antique à l'issue du décapage (B. Hollemaert)

Pour la période antique, aucun vestige de bâtiment n'a été mis au jour. Les seules structures découvertes correspondent à des fossés, des trous de poteaux et des fossés. Les différents fossés pourraient avoir eu une fonction drainante et/ou de limite parcellaire. La présence de très nombreux éléments de terre cuite architecturale - et notamment celle d'éléments d'hypocauste et d'un fragment d'antefixe - permet d'envisager l'existence d'une habitation dotée d'un certain confort - sans doute la pars urbana d'une villa - à proximité.

Aux abords de l'église, différents fossés ont été mis au jour. Ils pourraient témoigner de plusieurs états de l'enclos ecclésial mais leur chronologie relative et absolue est difficile à établir avec précision du fait même de la nature de l'opération.



VIERSAT - Fragment d'antefixe (photographie A. Sartou, dessin A. Marty)

Quatre phases d'occupation ont été mises en évidence pour le cimetière. La datation radiocarbone établie sur les ossements de l'un des inhumés de la phase 1 place cette sépulture entre la fin du IXe et la fin du Xe siècle. La création de ce lieu d'inhumation, et sans doute comme corollaire celle de l'église, doit être placée au plus tard dans le courant du Xe siècle. Faudrait-il envisager la création du lieu de culte rapidement après l'établissement du monastère de Chambon, au milieu du IXe siècle, dont Viersat constitue une dépendance ? Trois autres phases d'occupation de ce cimetière ont été identifiées jusqu'à l'époque moderne.

A l'ouest du bourg, ce qui avait été interprété comme une fosse comblée de TCA pourrait se révéler être un fossé. Le prolongement de cette structure et son alignement avec les limites parcellaires irait dans ce sens. Il pourrait s'agir d'un fossé ceinturant le bourg comme cela a été mis en évidence pour Naves (Corrèze).

Les tranchées réalisées à l'est du château de Châtel Guyon ont révélé, là encore, plusieurs états. Deux fossés structuraient le site. Si leur époque de mise en œuvre n'est pas connue, ils pourraient avoir été abandonnés assez tôt. Le plus à l'ouest, large de 4 m et profond de 90 cm, pourrait avoir été supprimé dans le courant du Moyen Âge. Celui situé à l'extrémité est de la tranchée pourrait avoir été comblé et remplacé par un mur de clôture au début du XVIe siècle. Deux états de bâtiments ont été mis en évidence. Très peu de mobilier datant ayant été mis au jour, les datations absolues sont délicates. Néanmoins, il est possible de proposer de placer le deuxième état des bâtiments en lien avec une réorganisation totale des abords du château à l'époque moderne (XVIe – XVIIe s). Les autres maçonneries, antérieures, pourraient elles-même n'être guère datables avant la fin du Moyen Âge.

Ainsi, en dépit d'un secteur de fouille antique en bordure immédiate de l'occupation antique mais non à son emplacement même et d'un cadre d'opération restreint sur les autres secteurs par une approche seulement en tranchée, l'étude archéologique confirme les données du diagnostic et permet de percevoir la diversité, la multiplicité et la richesse des vestiges encore conservés dans le sous-sol du bourg de Viersat.

Lhermite Xavier

**NOUVELLE-AQUITAINE
CREUSE**

**BILAN
SCIENTIFIQUE**

Opérations communales et intercommunales

2 0 2 0

N°					N°	P.
12-3929	CHAMBON-SUR-VOUEIZE, EVAUX-LES-BAINS – EGLISES	SPARHUBERT Eric	SUP	PRT	5	178
12-3947	LE CHAUCHET, SAINT-PRIEST ET TARDES	OLIVEAU Benoît	INRAP	OPD	10	180
12-3852	JOUILLAT, LADAPEYRE, CLUGNAT	GOUYET Gérard	BEN	PRM	3	181
12-3922	MOUTIER-D'AHUN, AHUN	CHEVALIER Christophe	BEN	PRD	9	181

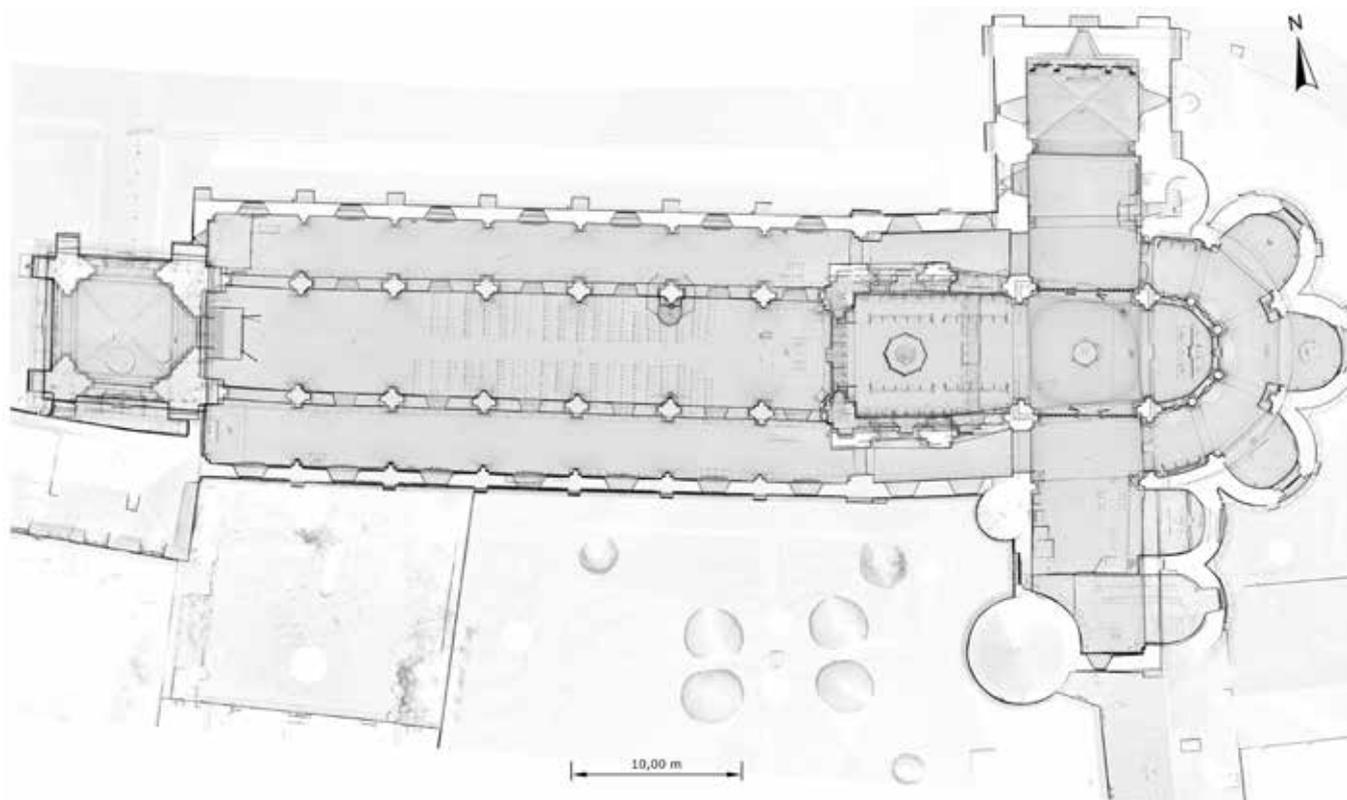
CHAMBON-SUR-VOUEIZE ET EVAUX-LES-BAINS

Eglises

L'abbatiale de Chambon-sur-Voueize et la collégiale d'Évaux-les-Bains sont deux édifices voisins et imposants mais qui sont largement méconnus en raison d'études qui sont anciennes, peu nombreuses et très partielles. Une opération de relevés 3D a été menée en 2020, anticipant le projet de colloque « Moines et chanoines aux confins du Limousin » prévu en 2021 par les médiévistes de l'université de Limoges en partenariat avec le SRA de Limoges et qui donnait une large place à l'étude de ces deux édifices. En raison du caractère fautif des plans et de leur ancienneté, il était important de commencer par l'acquisition 3D des deux édifices afin de renouveler cette documentation. À partir de cette opération, a été réalisé un plan de

l'abbatiale de Chambon et un plan de la collégiale d'Évaux, qui viennent donc combler une lacune - tous les plans étaient régularisés - et constituent désormais un support de réflexion pour l'approche archéologique sur l'un et l'autre de ces deux édifices, en même temps qu'un support pour référencer les observations archéologiques futures.

La collégiale d'Évaux est d'une grande complexité archéologique car elle a fait l'objet d'importants remaniements ou reconstructions depuis l'époque romane jusqu'au XXe siècle, suite à un incendie en 1942, en passant par le XVIIe siècle avec les travaux des génovéfains. Mais ces campagnes sont mal identifiées, de même que la réutilisation de portions

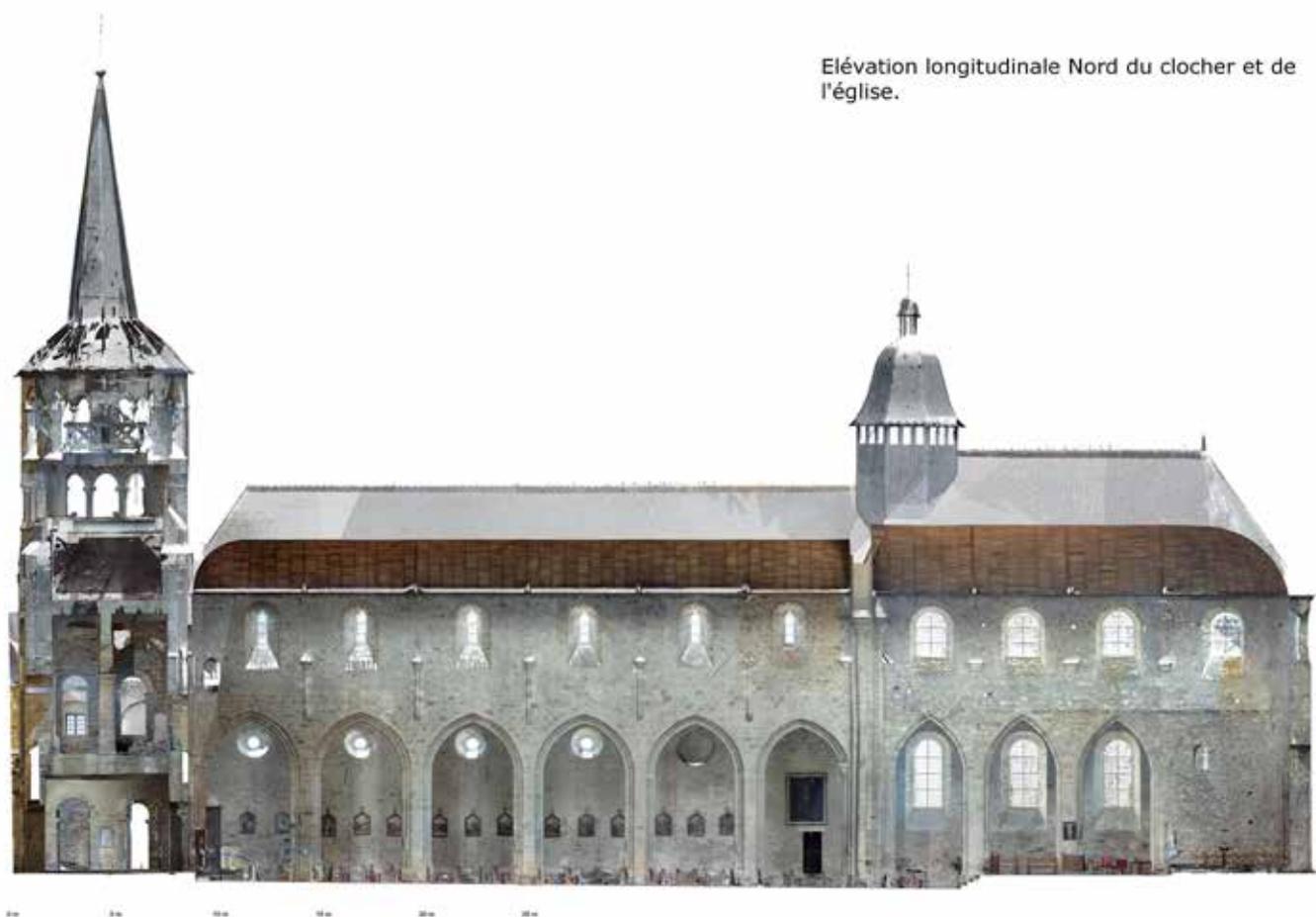


CHAMBON-SUR-VOUEIZE et EVAUX-LES-BAINS - Plan de l'abbatiale de Chambon : relevé lasergrammétrique brut en nuage de points (E. Balbo/ArchéoScan)

de murs et d'éléments anciens était suspectée. C'est pourquoi il a été décidé de privilégier cet édifice pour réaliser des orthoimages. Ont été traités le mur nord de la nef, les murs occidentaux du chevet actuel correspondants à l'ancien transept, le mur ouest de la nef. La tour-porche, datée du début du XIe siècle et qui présente des remplois gallo-romains en très grand nombre a également bénéficié d'orthoimages de ses quatre façades et de plans à ses différents niveaux. Le but recherché pour ces relevés ciblés était de mieux comprendre la connexion entre les murs de la

nef et la tour-porche, dont les études ont toujours fait un élément isolé, et de mieux percevoir les reprises de maçonneries au cours des différentes campagnes qui se sont succédées entre le Moyen Âge et l'époque contemporaine. Avec l'appui de cette documentation, des relevés de bâti sont en cours pour discerner les phases de construction de la tour-porche et de la collégiale et en préciser la chronologie ou encore les modalités.

Sparhubert Éric



Élévation longitudinale Nord du clocher et de l'église.

CHAMBON-SUR-VOUEIZE et EVAUX-LES-BAINS - Coupe longitudinale côté nord de la collégiale d'Évaux (E. Balbo/ArchéoScan)

LE CHAUCHET, SAINT-PRIEST, TARDES Parc éolien

Le projet d'aménagement d'un parc éolien par la société WPD SAS réparti sur les communes de Le Chauchet, Saint-Priest et Tardes en Creuse a motivé la prescription d'une opération de diagnostic archéologique. Comprenant à l'origine 6 machines, le projet concernera au final les emprises de cinq éoliennes (E2 à E6) et d'un point de livraison (PL), situé immédiatement au nord de E2. Les communes de Le Chauchet, Saint-Priest et Tardes sont situées à l'est du département de la Creuse (Nouvelle-Aquitaine), à une quinzaine de kilomètres de Gouzou et d'Evaulles-Bains. Elles occupent la partie est du plateau de Guéret, incliné vers le nord et entaillé par la Tardes et ses ruisseaux affluents tel que le ruisseau de Valette formant de petites vallées encaissées.

D'un point de vue archéologique, le secteur concerné est marqué par de nombreux indices d'occupation antique au carrefour d'une voie romaine attestée et de deux autres axes secondaires éventuels. Au nombre de quatre, les sites funéraires sont particulièrement représentés dont la nécropole gallo-romaine de Louroux qui a fait l'objet de multiples campagnes de fouille dans les années 1970 et 1980.

Les emprises prescrites correspondaient à la surface des plateformes nécessaires aux terrassements ainsi qu'au montage des machines et aux voies d'accès. Sur l'ensemble du projet 19 tranchées ont été ouvertes correspondant à 1 919,09 m², soit 8,46 % de la surface piquetée par l'aménageur moins les zones humides.

Les tranchées ouvertes sur l'emprise de l'éolienne E6 ont permis de circonscrire l'extension de la nécropole à incinération de Louroux. Aucune nouvelle sépulture n'a été découverte. Au nord (Tr.1), les structures F-101 et F-102, pourraient être le prolongement dans cette direction du muret en pierres sèches clôturant la nécropole à l'ouest décrit par les fouilleurs. Toutefois, vu l'impossibilité de localiser avec précision l'emprise

des fouilles et l'absence de mobilier, il est impossible de confirmer cette hypothèse.

À l'extrémité est du futur chemin d'accès à l'éolienne E5, a été observé un petit fossé rectiligne ayant livré un tessou de facture protohistorique. Celui-ci pourrait faire partie d'un système viaire et/ou d'enclos se développant vers l'est, hors de la zone humide. Toutefois aucune structure supplémentaire n'a été retrouvée dans cette direction.

En bordure nord-est de l'emprise de la plate-forme de l'éolienne 2, le long de la route actuelle, les tranchées Tr.13 et Tr.14 ont permis la mise au jour de deux segments d'un même fossé rectiligne. Sa phase de comblement peut être estimée à la seconde moitié du II^e siècle de notre ère de par la présence de plusieurs fragments d'une même sigillée écrasée en place à son niveau d'apparition. Si ce fossé appartient à un enclos agricole plus ancien, laténien ou du début du Haut-Empire, il ne doit pas se développer dans la parcelle concernée par le projet où aucun autre indice archéologique n'y a été retrouvé.

L'emprise de la plate-forme de l'éolienne E4 a livré plusieurs indices mobiliers (TCA, fragments céramiques) gallo-romains dans un niveau de colluvionnement lié au comblement d'un léger talweg et constituant actuellement une zone humide. Ces artefacts doivent logiquement provenir d'une occupation située plus à l'ouest, mais hors emprise.

Déjà avant ce diagnostic, l'espace géographique concerné par le parc éolien de Le Chauchet - Saint-Priest - Tardes, était connu pour avoir été fortement occupé à l'époque antique. Les tranchées ouvertes ont permis de confirmer cette donnée et de supputer une occupation laténienne antérieure.

Oliveau Benoît

JOUILLAT, LADAPEYRE ET CLUGNAT

Les conditions climatiques et les mesures sanitaires ont restreint l'activité à 4 après-midi sur 3 sites différents avec l'accord des propriétaires des terrains :

- Parcelle déboisée AI 120 sur la commune de Jouillat
- Parcelle récemment labourée AO 79 sur la commune de Ladapeyre le 25/02
- Parcelle en herbage D478 sur la commune de Clugnat le 03/09

Les trouvailles effectuées sur la 1ère parcelle sont indatables et seules quelques-unes de la première parcelle ont fait l'objet d'un repérage GPS : une pièce de monnaie illisible possible semis de Tetricus, un

bouton en alliage cuivreux et plusieurs coins de carrier en fer dans des fosses d'extraction de pierre au pied des rochers nombreux sur le terrain avec des ébauches de moellons de type petit appareil.

La deuxième parcelle n'a livré que des débris de clôture.

La troisième parcelle n'a également livré que des débris de clôture et le propriétaire nous a confirmé que les dalles d'hypocauste trouvées lors d'un captage de source se situaient à environ 80 cm sous le sol actuel.

Gouyet Gérard

MOUTIER-D'AHUN – AHUN Étude documentaire, prospection pédestre et drone

Les travaux menés à Ahun cette année ont principalement porté sur l'analyse d'une couverture photographique menée par drone en 2019. Celle-ci a permis de localiser de nombreuses anomalies dans l'emprise supposée de l'agglomération antique. Elles viennent compléter les données acquises en prospection au sol depuis 2008 et serviront de point de départ à plusieurs fenêtres de prospection géoradar à

partir de 2021 afin de confirmer leur origine anthropique. Par ailleurs, un dépouillement de la documentation disponible aux archives départementales a été engagé même si la crise sanitaire n'a pas permis d'achever ce travail.

Chevalier Christophe